Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

5 JUILLET 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18004 **27**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Défendre les lois électorales votées

Guido Cesal

L'indication du Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine pour une abstention du vote lors du prochain rendez-vous référendaire du 18 novembre prochain se base sur la nécessité de défendre les lois électorales votées, à très large majorité, par le Conseil de la Vallée.
C'est en quelque sorte la reconnaissance de la bonté d'un choix qui ne paraissait pas avoir convaincu tout le monde unioniste, mais qui s'avère actuellement essentiel pour affronter, avec sérénité, les prochains défis. La décision du Conseil Fédéral, explicitée de façon unanime, reconnaît en effet aux modifications apportées un bon argument pour soutenir la stratégie du Mouvement lors du passage référendaire.
Une stratégie qui repose sur la considération indiscutable que les règles électorales ont été adaptées aux temps que nous vivons et à un contexte social en pleine évolution. Elles refusent une bonne partie des propositions absurdes, confuses et désarticulées des référendums mais introduisent dans le système politique valdôtain des modifications aptes à maîtriser les changements frénétiques que nous sommes en train de vivre. La construction d'un nouvel hôpital ne peut se soustraire aux mêmes considérations négatives car cette question aussi démontre toutes les limites d'une proposition qui voudrait reconsidérer des choix effectués et des décisions prises démocratiquement et qui engendrerait un gaspillage d'argent public sans déterminer la moindre retombée positive pour la communauté valdôtaine.
Le Conseil de la Vallée, l'organe le plus représentatif de la Vallée d'Aoste, a exercé sa compétence principale qui découle des fondements de son système démocratique et qui consiste en sa pleine légitimation à légiférer sans se faire influencer par les pressions externes de dérivation populiste et démagogique.
L'ample partage d'un ensemble de propositions qui modernise le cadre institutionnel, renforce les prérogatives historiques de notre région et introduit des éléments d'égalité des chances lors de la compétition électorale, sans renoncer aux valeurs unionistes, ainsi que la juste considération d'une délocalisation incohérente et inutile de l'hôpital, soutient et légitime la requête de déserter les urnes.

SUITE PAGE 2

Le Conseil fédéral de l'Union Valdôtaine réuni, à Quart, le 27 juin 2007

CONSIDÉRANT que les contenus des propositions de loi soumises à référendum le 18 novembre prochain ont des retombées négatives sur l'organisation institutionnelle de la Vallée d'Aoste ;
SOULIGNANT la validité des lois en matière électorale et de forme de Gouvernement votées par le Conseil de la Vallée et, partant la nécessité de les reconfirmer ainsi que le maintien de l'hôpital en la Ville d'Aoste ;

INDIQUE

Dans l'abstention le choix politico-électoral à soumettre à l'attention de ses sections;

ENGAGE

Le organes du Mouvement et ses sections:
– à œuvrer, par le biais d'une campagne de sensibilisation capillaire et efficace portant sur les aspects négatifs de ces propositions référendaires ainsi que sur les raisons du choix politique de l'abstention;
– à rechercher, à ce propos la plus ample convergence d'action avec toutes les forces politiques qui ont voté les lois électorales au sein du Conseil de la Vallée;

DÉCIDE ENFIN

de se reconvoquer à la fin du mois de Juillet, pour lancer la campagne référendaire sur la base des orientations définies par ses sections et le Comité fédéral.

Rencontre Caveri-Dellai

« Continuer à se confronter sur le fédéralisme »

Les autonomies spéciales, outre à la nécessité d'être défendues, *« doivent être relancées pour affirmer l'Autonomie comme valeur et comme exemple pour toute la communauté nationale ».*
Voici donc l'objectif commun du Président de la Région autonome Vallée d'Aoste, Luciano Caveri et du Président de la Province autonome de Trente, Renzo Dellai, qui se sont rencontrés au Château Royal de Sarre (Aoste) pour analyser «les problèmes communs» des autonomies diversifiées. Les Régions à Statut spécial et les Provinces autonomes doivent *« veiller à avoir une confrontation continue avec le Gouvernement central tant sur le fédéralisme fiscal que sur l'introduction de « l'entente préalable » dans les procédures pour la modification des Statuts »,* ont établi les deux présidents.
En effet, les deux présidents ont, en particulier, souhaité que le principe *«de l'entente préalable soit introduit dans la procédure pour la modification des Statuts des Régions à Statut spécial et des Province autonomes».*
« La réalisation du principe de péréquation et de notre contribution à l'assainissement des caisses publiques – a déclaré enfin le Président Dellai – *passe à travers les réglementations d'exécution et il serait très important d'avoir la possibilité de renforcer la coopération pour constituer un front commun, aussi dans la diversité ».*

Par le Conseil des Ministres

Approbation des réglementations sur le cadastre et la motorisation

Le Conseil des Ministres a approuvé le jeudi 28 juin dernier, deux réglementations d'exécution, concernant la Vallée d'Aoste, en matière de cadastre, de motorisation civile et de taxes automobiles selon un communiqué provenant de l'administration régionale valdôtaine.
«Il s'agit de deux dispositions que l'on attendait depuis longtemps – a déclaré le Président Caveri – *et qui ont abouti, la semaine dernière, à une solution positive grâce aussi à la disponibilité de l'État et de la Région qui ont apporté des ajustements nécessaires afin de débloquer l'iter d'approbation pour que la Région puisse enfin légiférer».*
«Le déblocage des trois normes d'exécution, au cours de ces derniers jours – a continué Caveri – *est un signe tangible du renforcement de l'Autonomie valdôtaine. Il doit être clair que ces nouveaux engagements concernant la Région ne sont pas seulement des affirmations importantes d'autonomie, mais ils devront nous permettre l'adoption de modèles d'organisation plus efficaces et répondant aux nécessités de la population valdôtaine.*
Le cadastre devra subir une profonde modernisation, à travers aussi un renforcement des systèmes informatiques et par la décentralisation territoriale qui est nécessaire; par contre, en ce qui concerne la motorisation civile et les taxes sur les automobiles, nous sommes face à de nouveaux moyens qui se révéleront utiles non seulement en termes d'efficacité, mais également en termes financiers».

INDEX

Nouvelles des Communes
LIRE PAGES 4 ET 5

Les activités du Conseil régional
LIRE PAGE 6

L'INFO

3,8
millions d'euros
seront investis
par le Parc du Grand Paradis
pour la réalisation d'un Centre
pour la valorisation
de l'environnement

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séances du vendredi 29 juin 2007

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
À la suite des modifications introduites par la loi régionale n° 4/2005, l'Exécutif a fixé les nouveaux critères pour le versement par anticipation de l'indemnité compensatoire prévue par le régime de chômage technique de longue durée et du complément de salaire découlant de la passation des contrats de solidarité.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'évolution du réseau interne de l'Administration régionale et du Réseau unitaire de l'Administration publique régionale vers le système public de connectivité visé à la convention du Centre national pour l'informatique dans l'administration publique (CNIPA). Une enveloppe de 200 000 euros à été débloquée à cet effet.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a donné son feu vert à l'organisation de la manifestation «Châteaux en musique» ainsi qu'au projet pour la sauvegarde de la langue minoritaire « patois-francoprovençal» dont le titre est «Les nouvelles technologies au service des langues minoritaires», qui sera présenté à la Présidence du Conseil des ministres en vue de l'obtention d'un financement, conformément à la loi n° 482/1999.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a approuvé le texte de la convention 2007 qui sera signée par la Région Vallée d'Aoste, l'Association valdôtaine pour la protection des animaux - AVAPA Onlus et le Consortium des collectivités locales de la Vallée d'Aoste en vue de la poursuite des actions visant le contrôle des populations de chats errants ou qui vivent au sein de colonies félines et de la mise à jour du recensement des chats. Un montant de 34 000 euros a été prévu pour l'application de cette convention. Un accord quinquennal valable à compter du 1er janvier 2008 a été passé entre l'Administration régionale et le Conseil permanent des collectivités locales en vue de l'extension à l'ensemble du territoire régional des compétences du Centre communal pour les immigrés non ressortissants de l'Union européenne (CCIE).

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a approuvé les mesures afférentes à la sponsorisation de « Casa Italia Atletica » dans le cadre des championnats du monde d'athlétisme en programme à Osaka du 24 août au 2 septembre prochains ainsi que l'organisation de deux manifestations promotionnelles « Vallée d'Aoste » qui auront lieu les 28 et 29 août prochain. A ce titre, une enveloppe globale de 68 000 euros a été débloquée. Dans le cadre du projet « Alpine Mobility Management – Mobilalp», le Gouvernement a désigné la société SAVDA Spa comme sujet chargé de mettre en place les différentes activités «WP5» pour l'implémentation d'un système informatique à la gare routière de la rue Carrel, à Aoste, et a engagé un montant global de 60 000 euros.
Il a également approuvé le développement, à titre expérimental, d'un service estival de navettes dans la commune d'Ayas, du 1er juillet au 31 août 2007 et a engagé à cet effet la somme de 197 800 euros.
Enfin, la société SAVDA Spa d'Aoste a été autorisée à mettre sur pied un service de transport exceptionnel à l'occasion de manifestation «Celtica 2007», les 6, 7 et 8 juillet prochain.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
D'autre part, une somme de 7 000 euros a été engagée à la suite de l'approbation de la mise à jour 2007 de la liste des prix relatifs à la réalisation de travaux publics d'intérêt régional.

Concertation pour les projets importants

La Région rencontre la Commune d'Aoste

«*Entre les administrateurs régionaux et ceux de la Commune d'Aoste, il y a un climat de collaboration réciproque*». C'est ce qu'a affirmé le président de la Région, Luciano Caveri, lors d'une rencontre au sommet entre les deux institutions. Pour le syndic d'Aoste, Guido Grimod, «*cette rencontre a été utile pour éclaircir les compétences et pour faire le point sur la progression des travaux d'intérêt régional qui ont une influence sur le réseau urbain*». La Ville d'Aoste, l'agrandissement de l'hôpital rue de Genève, la reconversion de la caserne Testafochi et le chauffage à distance ou «teleriscadamento» étaient les arguments principaux au centre de la discussion entre la Commune et la Région. «*La rencontre* – a souligné Grimod – *a démenti la rumeur selon laquelle les décisions place Deffeyes sont prises sans consulter place Chanoux. En l'occurrence, les projets de grande envergure sont concertés et partagés*».

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz
organise un
Rendez-vous Alpin
au hameau Pessé Dimanche 8 juillet

12h: Rendez-vous et vin d'honneur
12h30: Déjeuner (adultes 15 euros
enfants jusqu'à 10 ans: 8 euros tout compris)

Après-midi en gaieté avec Marco et ses compagnons

La section de l'Union Valdôtaine de Chambave
organise
La Fête d'été à Verthuy
Dimanche 8 juillet

11h30: Apéritif; - 12h30: Déjeuner au prix de 15 euros
(réduction pour les enfants jusqu'à 9 ans)

La fête se déroulera aussi en cas de mauvais temps

SUITE DE LA PAGE 1

Défendre les lois électorales votées

Le choix du non-vote est aussi la conséquence de l'introduction dans la loi qui institue les référendums d'un quorum à rejoindre. Le fait que le seuil, pour rendre valide l'entier processus décisionnel, soit fixé à 45% démontre que l'abstention est une réelle possibilité d'exprimer légitimement sa propre volonté et que cette attitude rentre dans une conduite régulière et correcte pour s'exprimer.
Au cours du mois de juillet, nous travaillerons en collaboration avec nos sections pour réaliser un ample parcours de sensibilisation sur le territoire valdôtain et pour démontrer qu'il serait impossible, dans le cas d'une improbable issue positive des questions référendaires, de les introduire efficacement dans le système institutionnel valdôtain. Nous voulons entrer dans le détail des diverses propositions, les confronter, les examiner avec nos adhérents pour effacer les éventuelles incertitudes et les, tout à fait normales, indécisions. Nous estimons ce passage indispensable car nous voudrions éviter des incompréhensions et des malentendus qui pourraient peser sur le résultat final d'une compétition coûteuse, idéologique et grondante de démagogie. Nous demanderons aux unionistes de se serrer autour de leur mouvement et de s'engager pour sensibiliser les Valdôtains afin que sur ces référendums nous puissions finalement, après tant de polémiques, mettre le point final et recommencer à s'occuper des vrais problèmes qui affligent la communauté valdôtaine.

Guido Cesal

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Bicentenaire de la naissance de Garibaldi, héros romantique et universel

Esther Salvato

Tout au long de 2007, le bicentenaire de la naissance de Garibaldi est marqué, un peu partout dans le monde, par une panoplie d'événements festifs et culturels : cérémonies institutionnelles, colloques internationaux, conférences, expositions, spectacles, évocations historiques et publications rendent hommage, notamment en France et en Italie, à cet illustre Niçois qui déjà de son vivant jouissait d'une renommée universelle dont témoignent aujourd'hui de nombreuses rues, places et statues de villes et villages dédiées à sa mémoire.

Combattant victorieux, héros romantique inspirant écrivains et artistes, Garibaldi est devenu le personnage historique le plus populaire de l'Italie contemporaine, dont il fut l'un des pères fondateurs, et à la fois le « héros des deux mondes » en raison de ses exploits militaires et politiques en Amérique du Sud et en Europe. L'Année Garibaldi, placée sous l'égide du Comité international du Bicentenaire établi à Nice, et de ses partenaires, permet d'approfondir des aspects moins connus et moins étudiés de la vie et de l'œuvre du Général, dont ses rapports – complexes mais étroits – avec la France. D'origine ligure, Joseph Garibaldi naît français, le 4 juillet 1807 : Nice est alors un port du royaume de Piémont-Sardaigne annexé par l'Empire. Fils de Domenico, patron pêcheur, et de Rosa Raimondi, il grandit dans sa ville natale redevenue piémontaise après 1814. Comme il le dit dans ses «Mémoires», il est éduqué par deux prêtres ; il parle français, il étudie l'anglais et un maître d'italien l'initie dans «la langue de ses pères». Très tôt, il découvre l'Italie et l'Europe par la Méditerranée: en 1825, le jeune marin fait escale à Rome et décrit la «capitale du monde, future capitale d'Italie». Entre 1831 et 1833, au cours de ses voyages, il débarque sur les bords de la Mer noire où il fréquente des patriotes et républicains italiens avant d'adhérer à la « Jeune Italie » fondée par Giuseppe Mazzini, qu'il rencontre à Marseille en 1833. Complice d'une conspiration mazzinienne, Garibaldi doit s'exiler en 1834. Durant sa première période américaine, de 1835 à 1848, il combat d'abord pour la République du Rio Grande do Sul contre l'Empereur du Brésil, puis pour la République d'Uruguay contre le dictateur argentin Rosas. C'est en Amérique latine que naît sa légende: combattant généreux et intrépide, il rencontre et enlève au Brésil une femme très populaire: Anita qui sera, dix ans durant, sa compagne et son inspiratrice principale. De retour en Italie, le héros s'illustre lors de la première guerre d'indépendance du «Risorgimento»: en 1849, il défend à Rome la République dans la bataille du Janicule contre les troupes françaises venues rétablir le gouvernement du pape Pie IX. Il tente également de gagner Venise, mais talonné par les Autrichiens, il fuit vers les marais de Comacchio ; toujours à ses côtés dans cette extraordinaire épopée romantique, Anita mourra dans ses bras à Ravenne. Après un second exil en Amérique et en Orient, Garibaldi revient en Italie (1854) combattre contre l'Autriche en 1859, puis contre le royaume des Deux-Siciles des Bourbons, en mai 1860, lançant la célèbre expédition de ses Mille volontaires. Au faîte de la gloire, après la conquête des terres du roi de Naples, il fait allégeance à Victor-Emmanuel II (rencontre de Teano), devenu roi d'Italie en mars 1861. Les vingt années qui suivent la naissance de l'Unité italienne sont marquées par une suite de combats garibaldiens et de déboires, dont notamment l'échec des deux tentatives pour reconquérir Rome : blessé par les Piémontais dans l'Aspromonte en 1862, le Général est ensuite défait par les Français à Mentana, en novembre 1867.

En revanche, c'est pour défendre la République française qu'il remporte contre les Prussiens, les victoires de Châtillon en 1870 et de Dijon en 1871. Elu député à la Chambre de Bordeaux, puis à Rome en 1874, le héros meurt le 2 juin 1882 sur son île sarde de Caprera où il repose sous «l'étoile des Mille de Marsala».

De son vivant même, de grands auteurs, notamment en France, ont aidé à façonner son mythe : d'Alexandre Dumas à George Sand, de Victor Hugo à Giosuè Carducci.

Fervent républicain et ami proche de Garibaldi, Alexandre Dumas a esquissé plusieurs vies du héros: d'abord il en évoque la figure dans «Montevideo ou Une nouvelle Troie» (1850); puis, partageant l'aventure des Mille en 1860, il en tire plusieurs reportages réunis par la suite dans le livre «Les Garibaldiens» (1861). Dumas est aussi l'un des rédacteurs et traducteurs français des « Mémoires » du Général.

Par ailleurs, le portrait du «héros de la paix traversant la guerre» (Lettre de Victor Hugo du 20 décembre 1863) trône sur la cheminée des paysans que visite George Sand, telle une «image sainte». Célébrée par plus de 20 000 ouvrages, la figure de Garibaldi est également entrée dans l'imaginaire collectif par la peinture, la sculpture, la photographie, le théâtre, la musique, le cinéma, la télévision, la bande dessinée et une infinité d'objets.

A l'occasion de son bicentenaire, spécialistes, chercheurs et grand public sont conviés à décrypter les multiples facettes de son mythe: le héros romantique héritier des idéaux de la Révolution française, l'homme du Risorgimento italien et enfin le chef du volontariat militaire international (les Garibaldiens ou Chemises rouges).

Idolâtré par tous les peuples opprimés, Garibaldi s'est battu aux quatre coins de la planète pour leur indépendance et leur émancipation, contre l'absolutisme et la tyrannie.

Deux cents ans plus tard, le fier cavalier à la chemise rouge et aux longs cheveux blonds fascine encore tous ceux qui croient en ses idéaux. Pour Alfonso Scirocco, professeur d'Histoire du Risorgimento et auteur d'une excellente biographie traduite en français, Garibaldi a été un serviteur désintéressé de la liberté et de la justice, un citoyen du monde, mais surtout un «idéaliste sans idéologie»; car il rêvait d'une «démocratie internationale» fondée sur «la paix et la collaboration entre les peuples». Précurseur de l'Europe unie, il a joué un rôle important au cours du Congrès de la Paix de Genève en 1867

Suivant son exemple, ses fils Ricciotti et Menotti et ses petits-fils ont combattu en France en 1870 et en 1914; les Garibaldiens, eux, se sont illustrés de la guerre civile espagnole à la Deuxième Guerre mondiale.

Pour aller plus loin :

http://www.nice-garibaldi.org/news-fr.html (les actualités garibaldiennes) ; http://www.sourgentin.org/actu/centenairegarib/garibaldi2007.html

A. SCIROCCO, «Garibaldi, citoyen du monde», trad. J. Nicolas, Paris, Payot, 2005.

G. GARIBALDI, «Mémoires de Garibaldi», trad. A. Dumas, Inventaire, 1995.

ALICIA DUVOJNE-ORTIZ, «Anita», trad. française, éd. Grasset, 2005

«Anita, una vita per Garibaldi»: film d'Aurelio Grimaldi projeté en Italie dès septembre 2007.

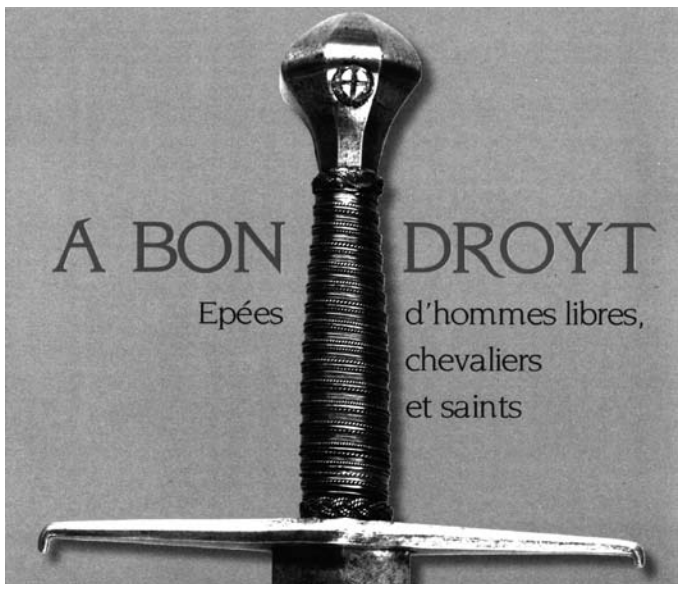

Jusqu'au 4 novembre au Musée archéologique régional

«A bon droyt. Epées d'hommes libres, chevaliers et saints»

L'assesseur à l'Éducation et à la Culture, Laurent Viérin, a inauguré le vendredi 29 juin dernier, au Musée archéologique régional d'Aoste, l'exposition intitulée « A bon droyt. Épées d'hommes libres, chevaliers et saints », une initiative culturelle raffinée et inédite qui animera la ville jusqu'au 4 novembre prochain. Cette exposition est en effet le fruit d'un projet suivi par Mario Scalini, qui entend présenter quarante des plus belles épées les mieux conservées d'Europe, afin d'illustrer la signification qu'a revêtu cet objet bien particulier au cours du temps, de l'âge du bronze à la Renaissance italienne, en passant par la période romaine et le Moyen-Âge. Les pièces exposées, issues de différents musées de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Autriche et de bon nombre de régions d'Italie, présentent aux regards les décorations et les styles venus de l'Europe entière, une sélection opérée parmi les éléments les mieux référencés et dont l'ancienneté ne fait aucun doute. De l'époque romaine à nos jours, de multiples courants culturels n'ont cessé de traverser les territoires alpins frontaliers, marquant de leur profonde empreinte le caractère des lieux et des hommes. Afin de replacer dans son contexte le puissant caractère symbolique attaché à ces objets qui nous parlent de richesse, de rang, de pouvoir, de foi et de justice, divers supports multimédias ont été installés, de même qu'une abondante iconographie, où les reproductions côtoient les originaux. « *C'est avec l'inauguration de l'exposition "A bon droyt* – explique l'assesseur Laurent Viérin – *que s'ouvre le calendrier des rendez-vous de l'été 2007, une saison que nous avons voulu axer à la fois sur le tourisme culturel et sur les châteaux et évocations médiévales. Nous présentons ici notre nouvelle approche en matière d'initiatives culturelles. Notre Assessorat suivra en effet une stratégie consistant à choisir un thème central, à partir duquel se développeront les différentes initiatives de chaque secteur. Nous espérons ainsi éviter de focaliser l'attention du public sur un seul rendez-vous – qui, même s'il s'agit d'un événement spécial, risque de constituer une fin en soi – et proposer un programme complet et structuré, un grand éventail de manifestations d'où émerge un événement particulier, dont le rayonnement éclaire une série d'initiatives variées, susceptibles d'engendrer des retombées intéressantes sur l'ensemble du territoire. Le vernissage de cette exposition au musée archéologique n'est que le premier d'une cascade de manifestations consacrées à un même thème central qui, sous la coordination de l'Assessorat, animeront la capitale de notre Vallée et certains de ses châteaux, en suscitant la participation de l'ensemble de la communauté* ».

Cette exposition, qui constitue une initiative de l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture, est placée sous le haut patronage du Président de la République, sous le patronage du Président du Conseil des Ministres ainsi que du Ministère des Affaires Etrangères et a été organisée par *Anonima Talenti,* selon le projet scientifique conçu par la *Soprintendenza Speciale per il Polo Museale Fiorentino*, son catalogue bilingue, italien-français, est signé *Silvana Editoriale*. Le billet d'entrée coûte 5 Euro, tariff réduit 3,50 Euro. Sur simple présentation de ce billet: entrée gratuite au château de Verrès, au château Sarriod de la Tour et (à partir de la fin juillet) au château d'Introd. Voici également une initiative liée à cette exposition: samedi 7 juillet 2007, à 17h, toujours dans la cour intérieure du Musée archéologique, reconstitution historique avec costumes et accessoires sur le thème de l'épée, par l'Association *Vita antiqua*.

Les dernières nouvelles des co

AOSTE

Approbation du bilan 2006

«L'administration communale répond avec efficacité aux attentes des citoyens. La preuve en est l'approbation du bilan 2006, face auquel l'opposition a aussi eu une attitude correcte sur le plan politique en reconnaissant les points positifs».

Guido Grimod, syndic de la ville d'Aoste, a ainsi commenté l'approbation du bilan 2006 qui présente une dépense d'environ 83 millions d'euros. Grimod a ensuite mis en évidence qu'en 2006 «*la durée et les engagements programmés ont été respectés».*

La capacité d'engagement pour la partie courante a effleuré 97%, par contre la rubrique concernant les investissements a enregistré une croissance de 14% qui a engendré un total de 77%. L'autonomie financière, indicatrice de la capacité de dépense garantie par les ressources, est de 45,35%.

Le syndic a ensuite souligné que *«pour donner un élan plus fort aux interventions qui concernent la Ville, le gouvernement communal s'est réuni vendredi dernier, avec le gouvernement régional».*

Signature du protocole d'entente pour le Plan Cogne 2010

Le Conseil a approuvé le protocole d'accord entre la Région, la Commune d'Aoste et la société Cogne Aciers Spéciaux (CAS) pour le plan de développement intitulé «Cogne 2010» de l'établissement sidérurgique, en précisant que *«la réalisation du plan demande l'acquisition de plusieurs détails et approfondissements en relation, entre autres, au plein respect des prescriptions concernant la remise de l'Autorisation environnementale intégrée au Cas».*

Cette condition a été insérée, par un amendement, pendant la délibération qui a réglementé le protocole, approuvé avec 23 voix favorables. L'accord prévoit aussi que l'administration régionale s'engage à promouvoir, la réalisation du plan de développement «Établissement Cogne 2010», rédigé par la CAS, et à faciliter le prolongement du contrat de location de l'entreprise, grâce à des accords avec la Commune d'Aoste.

L'administration communale s'engage aussi à faciliter l'exécution du Plan en prévoyant des décomptes pour les charges d'urbanisation; en échange l'entreprise s'engagera à la réalisation de plusieurs œuvres utiles à la collectivité et pourvoira à la réduction des émissions polluantes, à la modernisation des réseaux technologiques et à l'amélioration de l'impact esthétique et architectural.

Parmi les interventions prévues par la CAS, l'emplacement de l'installation d'oxygénation dans une zone interne à l'établissement qui permettra la récupération de cet espace actuellement occupé par la structure dans la zone ouest qui pourra être destinée à un parking pour environ 500 stationnements.

Le président Favre et les syndics à l'assemblée de l'ANCI

Rénovation des égouts pour plus de 3 millions d'euros

L'administration communale d'Aoste investira, dans les années à venir, plus de trois millions d'euros pour améliorer le fonctionnement du réseau des égouts de la commune. Il s'agit de deux projets concernant la séparation des eaux pluviales et des eaux usées dans la zone de Saint-Martin de Corléans et le rétablissement de l'impluvium Gotrau.

«Il s'agit d'interventions qui sont peut-être peu visibles aux yeux des citoyens – a commenté le syndic d'Aoste, Guido Grimod, – *mais qui servent à augmenter la sauvegarde environnementale et à garantir plus de sécurité aux citoyens en cas de fortes précipitations».*

De plus, dans la zone de Saint-Martin de Corléans, les vieux égouts seront démantelés pour en construire deux nouveaux: un pour les eaux pluviales et l'autre pour les eaux usées; le coût prévu est d'environ 2,5 millions d'euros.

«Le réseau pour les eaux pluviales – ont précisé les administrateurs – *disposera d'un bassin de décantation qui permettra d'envoyer l'eau polluée automatiquement dans le réseau des eaux-vannes».*

Le second projet approuvé par le Gouvernement (la dépense estimée est de 600 000 euros), prévoit le rétablissement, et le développement de l'impluvium Gotrau, dans la zone Collignon, de la «via delle Betulle» à la rue de Paris. L'intervention prévoit la construction de trois bassins de décantation et augmentera la puissance de récolte des eaux dans la zone à l'est de la colline en évitant, en cas de fortes précipitations, que l'eau ne se déverse en ville.

Promotion en Italie et en Europe

La Commune d'Aoste et les opérateurs financiers qui participent au consortium «Aoste ensemble» renforceront l'image du chef-lieu par la création de six foires et salons touristiques en Italie et en Europe.

C'est ce que le Conseil communal a décidé en approuvant à l'unanimité l'ébauche de convention qui réglementera l'organisation d'une série d'événements publicitaires et de spectacles au cours de l'année 2007. L'investissement global est de 212 000 euros, dont 102 000 à la charge de la Commune d'Aoste. L'image du chef-lieu sera véhiculée à Massa (octobre 2007), à Madrid (novembre 2007), à Manchester, à l'occasion du 'Food & Drink festival' (octobre 2007), à Sanremo (janvier 2008) et au Bit de Milan (février 2008). Parmi les autres initiatives qui font partie de la convention, il y a également les concerts dans le domaine de «Celtica», la manifestation «Viale a tutta birra» boulevard Conte Crotti, la rencontre sur les centres commerciaux naturels les 11 et 12 novembre prochains, l'étude pour l'organisation du festival oenogastronomique, prévu au mois d'octobre 2008, ainsi que la participation d'«Artigiano in fiera», prévue pendant le mois de novembre à Milan. La réalisation d'une carte d'admission «Aoste Passcard» et d'un site Internet sont également prévus.

Le Président Favre à l'Assemblée de l'Anci

La décision hypothétique du Gouvernement *«de bloquer les bénéfices d'administration des Administrations qui ne devraient pas respecter le Pacte de Stabilité»* a été définie par Renato Favre, président du Conseil communal d'Aoste, *«une exagération politique qui aura des répercussions inestimables tant sur les Administrations que sur les citoyens qui seraient pénalisés sans aucune motivation».*

Favre, qui a fait partie de la délégation valdôtaine formée du président et du directeur du Consortium des Collectivités Locales de la Vallée d'Aoste Diego Empereur et de Patrick Thérisod, ainsi que des syndics Roberto Malcuit, Giuseppe Cerise et Silvio Barrel qui ont participé à Bari aux travaux de la vingt-quatrième assemblée annuelle de l'Association Nationale des Communes Italiennes (ANCI) ont ensuite exprimé leur *«préoccupation pour le manque de volonté de concertation de la part du Gouvernement, vis-à-vis des Collectivités Locales».*

Le Président du Conseil communal a ensuite mis en évidence que *«de la part des Collectivités locales il y a le désir de se confronter d'une manière nouvelle et moderne, en innovant tant par rapport aux interlocuteurs institutionnels, in primis le Gouvernement, qu'avec la population».*

Une délégation en ville

Jumelage Albertille-Aoste

Une délégation d'élus de la Ville d'Albertville a été accueillie, le samedi 23 juin dernier, à Aoste pour une rencontre entre administrateurs.

Plus précisément, le groupe albertvillois était composé par le maire M. Albert Gibello; par les adjoints : M. Jean-Pierre Guerin, Mme Danièle Simon, Mme Simone Deruaz, M. Jean-Pierre Saint-Germain, Mme Christiane Bertrand, Mme Monique Dassetto, M. Edmond Aslanian, M. Georges Bernard-Granger et M. Maurice Montjovet ; ainsi que par les conseillers municipaux Mme Séverine Frison-Roche, Mme Pascale Masoero, Mme Claudine Molliex, M. Pierre Pointet, Mme Françoise Rostaing, Mme Pascale Saccheti, Mme Sylvie Viguet-Poupelloz et Mme Martine Duc-Goninaz.

Le programme de la journée prévoyait une table ronde avec les élus d'Aoste, dans la salle du Conseil communal. Ce rendez-vous a permis de faire le point sur les actions réalisées jusqu'à présent, notamment à l'égard du projet « Interreg » concernant les centres de jeunesse, ainsi que d'évaluer les perspectives de la collaboration institutionnelle, huit années après la signature de la « Charte d'amitié » entre les deux villes.

Dans l'après-midi, la délégation d'Albertville et les administrateurs communaux d'Aoste ont visité, guidés par M. Eddy Ottoz, délégué régional du CONI, le nouveau « Palaindoor », au lieu-dit Tzambarlet. Ensuite les élus d'Albertville et d'Aoste ont été accueillis par l'Institut Agricole Régional pour une visite guidée de la structure.

« L*es opportunités saisies par nos administrateurs jusqu'à présent* - a souligné le syndic d'Aoste, Guido Grimod - *ont été nombreuses dans le temps, grâce au lien institutionnel établi par la «Charte d'amitié». Le moment était opportun pour cette rencontre, qui se veut, à la fois, une occasion de réflexion et de proposition, afin que le rapport entre Aoste et Albertville puisse devenir toujours plus solide, en évoluant positivement et en offrant davantage de possibilités de connaissance et d'échange réciproque à nos deux communautés »*

FAVRE GIUSEPPE
di Favre V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
Mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione, pozzetti,
vasi, fosse bilogiche, fioriere, fontane, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI

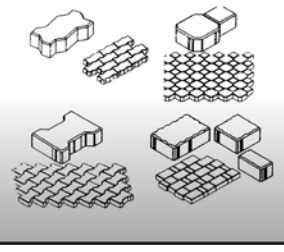
Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
Tel. e fax 0125 966165 (ufficio)
Tel. 0125 966041 (abitazione)

mmunes du territoire valdôtain

SAINT-MARCEL
Développement du potentiel touristique
La Commune de Saint-Marcel va bientôt se transformer en un « paese-albergo » capable d'accueillir des séjours touristiques organisés dans des structures offrant des chambres à louer, des bed&breakfast, et des maisons de vacances en impliquant des opérateurs financiers et des artisans locaux à travers un projet qui sera financé par des fonds européens.
Le projet intitulé «Pour le développement d'une communauté» prévoit que les ressources des pays de la moyenne vallée coopèrent pour requalifier et développer le «tourisme social», à travers la valorisation du patrimoine naturel, historique archéologique et architectural.
« *Nous voulons faire de Saint-Marcel une localité touristique pour tous ces vacanciers, comme par exemple les groupes d'entreprise, qui ne sont pas satisfaits des séjours touristiques standardisés des agences de voyage* » a déclaré dernièrement le syndic Roberto Crétier à l'occasion de la réunion de présentation du projet qui, coordonné par le consortium Trait d'Union avec la collaboration de l'association du tourisme rural «Lo Van», développera l'offre d'hébergement. Avant la fin de l'année, des appartements à louer et un nouveau bed&breakfast seront disponibles pour les touristes dans l'espoir d'impliquer également le diocèse qui dispose d'une maison de vacances à Plout capable d'accueillir environ cinquante personnes. Un guichet «reception'unico» sera mis en service dans le village qui permettra aux touristes de se renseigner pour programmer leur séjour. Située à environ 12 kilomètres à l'Est d'Aoste, la Commune de Saint-Marcel peut être accessible en prenant la route nationale 26 ou bien par l'autoroute, en sortant à Nus et en continuant pendant 3 kilomètres sur la route nationale 26 en direction d'Aoste.
La Commune est située sur la droite orographique de la Doire Baltée et se situe à 625 mètres d'altitude. A partir de là, on peut se rendre au lieu-dit Les Druges à 1594 m d'altitude, jusqu'à atteindre les 3357 mètres d'altitude de la Pointe de la Grande Roise.

QUART
Bilan et innovations
Le Bilan 2006 de la Commune de Quart, présenté et approuvé récemment, confirme une économie budgétaire de plus de 500 000 euros. A partir de ce bilan, il est mis en évidence que 85% des dépenses d'investissement sont couvertes avec des ressources propres. Les bénéfices, comme le souligne l'assesseur aux Finances, Jean Barocco ont été utilisés à savoir 278 000 euros pour la couverture partielle des dépenses en compte capital qui s'élèvent à plus de 460 000 euros des dépenses en compte capital. D'autres fonds ont été destinés à l'amélioration de la circulation (147 000 euros), au renforcement du service de l'aqueduc et des égouts (130 000 euros), à la restructuration de la place de la gare, en face de la Commune, où de nouveaux stationnements seront réalisés (45 000 euros).
Le Conseil communal a également approuvé, le 16 juin dernier, une initiative proposée par l'assesseur Jean Barocco afin d'améliorer la diffusion d'informations sur les services d'utilité sociale par l'utilisation de la part de l'Administration communale de Quart de texto ou SMS envoyé à la population de Quart. « *La technologie* – a expliqué Barocco – *garantit une confidentialité maximale à ceux qui seront abonnés à ce service et à partir de la fin de l'été sera mis en place un système de communication efficace et ponctuel grâce auquel nous informerons la population sur les nouveautés d'intérêt public* ».

SARRE
Nouveau parking
La Junte communale de Sarre a approuvé le projet définitif pour la réalisation d'un parking situé au hameau Janin.
« Le nouveau parking – explique le syndic Diego Empereur – *permettra de donner une réponse aux exigences d'un hameau actuellement pénalisé par le manque d'espace de stationnement.*
Le projet, qui prévoit une dépense d'environ 85 000 euros, rend nécessaire l'intervention de la société Rete Ferroviaria Italiana, pour le rajustement du mur séparant le parking et la ligne ferroviaire Aoste-Pré-Saint-Didier, pour lequel l'administration communale a du soutenir une dépense d'environ 30 000 euros ». Au cours de l'été, sera mise en place l'adjudication des travaux et leur lancement avant le prochain été.
Parmi les autres engagements adoptés par la Junte, un protocole d'accord a été approuvé avec l'établissement scolaire «Jean-Baptiste Cerlogne» pour déterminer des compétences en matière de construction scolaire. Les établissements concernés sont ceux du chef-lieu, concerné par les travaux de restructuration achevés en 2007, et de Montan, restructuré pendant l'année 2005, destinés aux écoles primaires et maternelles, en plus des deux établissements de Chesallet, le premier destiné à l'école primaire, entièrement restructurée en 1999, et l'autre, nouvellement construit, destiné à l'école maternelle.

BRISSOGNE
Bilan approuvé par le Conseil
La Commune de Brissogne a dressé son bilan en comptant 617 000 euros de bénéfices qui ont été, pour la majeure partie, destinés aux dépenses d'investissements en 2007. Pendant le Conseil, le syndic a renforcé l'attention sur le respect du Pacte de stabilité.
« *Le fait que Brissogne fasse partie des communes qui respectent le pacte et l'améliorent* – a mis en évidence le syndic – *est un résultat de grande satisfaction démontrant l'engagement et le sérieux de l'action administrative ; à présent, nous espérons pouvoir assumer certaines figures indispensables pour un meilleur fonctionnement de la machine administrative.*
Les citoyens demandent et prétendent une certaine efficacité des services mis à leur disposition et pour les leur offrir, nous devons être dans les conditions structurales pour travailler correctement ».

SAINT-VINCENT
Irene Grandi en concert cet été
Considérée par les critiques comme la voix italienne du moment, la chanteuse toscane s'exhibera le 22 juillet au Palais pour un concert qui s'annonce très « chaud ».
En effet, cet événement sera l'un des plus importants de cette saison estivale organisé à Saint-Vincent. Les organisateurs ont donc choisi cette interprète italienne car elle rassemble un public homogène. Le concert commencera à 21h et le prix du billet d'entrée est de 12 euros. Le programme de l'été – réalisé par le Casino de la Vallée – prévoit pour le 11 août le concert des «Vibrazioni» et un espace consacré aux spectacles de cabaret (entrée libre), le 28 juillet, le 17 août et le 25 août, présentés place cavalieri di Vittorio Veneto.
Enfin deux spectacles seront proposés aux plus jeunes, le 7 août, avec la Band «Rock per bambini» et le 14 août, certains personnages de l'émission Rai «La melevisione» divertiront les spectateurs.

Match test de rugby
L'équipe nationale italienne de rugby rencontrera cet été, à Saint-Vincent, l'équipe nationale japonaise pour un match test.
La présence en Vallée d'Aoste de l'équipe nationale italienne pendant les mois de juillet et d'août au pied du Mont-Blanc, en vue de la préparation physique des athlètes pour la prochaine Coupe du Monde en France au mois de septembre, est le fruit d'un accord qui a été siglé par l'administration régionale et la fédération italienne de rugby, le mois de mars dernier.
En effet, notre région sera le nouveau sponsor officiel de l'équipe jusqu'en 2010, avec un investissement de presque 1 million d'euros. Le symbole et la publicité de la petite région alpine apparaîtront lors des parties qui se disputeront en Italie (y compris pour le tournoi des Six nations) et lors des communications officielles de l'équipe.
Le match test, qui se disputera sur le terrain de rugby Perucca, avant que les athlètes ne partent pour l'Irlande, sera retransmis sur la 7, le 18 août, à partir de 18 heures.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

A Libreville, au Gabon, du lundi 2 au samedi 7 juillet 2007

La Vd'A à la XXXIII^{ème} session plénière de l'A.P.F.

Le Conseil de la Vallée, qui sera représenté par son Président Ego Perron, également Président de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles de l'A.P.F., et par les Conseillers régionaux Dario Comé, Marco Fey, Giulio Fiou et Roberto Vicquéry, a pris part à la XXXIII^{ème} session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (A.P.F.) qui a débuté -à Libreville, au Gabon- le mardi 2 juillet et qui se terminera ce samedi 7 juillet.
La session de Libreville revêt un caractère tout particulier cette année puisque 2007 marque le 40ème anniversaire de la création de l'Assemblée consultative de la Francophonie. Son Excellence El Hadj Omar Bongo Ondimba, Président de la République du Gabon, à présidée la séance solennelle d'ouverture. Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général l'Organisation internationale de la Francophonie, est également présent pour l'occasion afin de répondre aux questions des parlementaires.
Les premiers trois jours de travail parlementaire ont été dédiés à la réunion du Bureau international et des quatre Commissions permanentes qui ont préparé les rapports et les résolutions à soumettre à l'Assemblée plénière. Cette dernière entame ses travaux à partir d'aujourd'hui, jeudi 5 juillet, avec le débat général qui, cette année, porte sur *« Les flux migratoires dans l'espace francophone »*. A cet égard, le Président Ego Perron illustrera un rapport au nom de la section valdôtaine. Parmi les thèmes à l'ordre du jour, citons la protection des libertés individuelles dans le contexte de développement des nouvelles technologies, la préservation de la diversité culturelle et linguistique et la coexistence des libertés, des cultures et des religions.
La séance plénière réunira plus de 250 parlementaires dont de nombreux Présidents d'Assemblée, représentant plus de 40 pays.

En concomitance avec la session plénière se tiendront les travaux de la quatrième session du Parlement francophone des Jeunes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Cette manifestation internationale, qui vise à développer la formation civique et la solidarité francophone des jeunes et à renforcer le dialogue interculturel, rassemble tous les deux ans une centaine de jeunes francophones et se réunit à la veille du Sommet de la Francophonie de manière à ce que ses préoccupations soient prises en compte par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie.
Le but de la quatrième session du Parlement francophone des Jeunes, à laquelle participeront pour la Vallée d'Aoste Maria Chiara Detragiache et Patrick Actis Perinetto, est d'adopter quatre textes portant sur les questions relatives à la jeunesse et la prévention des conflits, la jeunesse francophone face aux problèmes migratoires et au VIH/Sida, la jeunesse francophone et l'inscription sur les listes électorales et enfin, le point de vue de la jeunesse francophone sur la question des politiques migratoires pour l'avenir. Ces quatre textes seront ensuite présentés à l'issue de l'Assemblée plénière de l'A.P.F., puis au prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie

La XXXII^{ème} session plénière de l'A.P.F. qui s'est déroulée à Rabat, au Maroc, du 30 juin au 3 juillet 2006

Une résolution pour les rapports entre l'Etat et la Région

ATTENDU QUE le Conseil régional a eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'affirmer l'importance stratégique pour l'autonomie valdôtaine de la disposition d'exécution aux termes de l'article 48-bis pour les rapports entre l'Etat et la Région ;

CONSIDÉRANT QUE se trouvent depuis un certain temps, auprès du Département pour les Affaires régionales, tous les systèmes normatifs approuvés par la Commission paritaire, dans sa composition renouvelée en 2006, sur lesquels le Conseil régional s'est prononcé rapidement, mais qui n'ont toutefois pas été, jusqu'à aujourd'hui, soumis à l'examen du Conseil des Ministres, comme prévu par la disposition statutaire précédemment citée ;

PRENANT ACTE QUE la réponse à la note envoyée par le Président de la Région au Conseil des Ministres destinée à obtenir l'approbation définitive du système de disposition d'exécution en matière de Cadastre, le Ministre pour les Affaires régionales et les autonomies locales a déclaré que l'iter dudit système a été suspendu à cause de la contrariété d'une administration de l'état, manifestée suite à l'avis rendu par le conseil régional ;

PRENANT ACTE QUE le Ministre, dans sa note, affirme aussi que suite à l'approbation de la Commission paritaire et à l'avis du Conseil régional, le système normatif, avant d'être soumis à l'approbation du Conseil des Ministres, doit être partagé par les Bureaux compétents de l'Etat ;

RELEVANT QUE toute déviation de l'iter statutairement prévu en faveur de l'autonomie spéciale, qui explicite le principe xxxx qui doit caractériser les rapports corrects entre l'Etat et la Région et représente l'instrument pour une mise à jour du règlement régional effective et rapide, porte préjudice non seulement à la lettre mais aussi et surtout à l'esprit de l'article 48-bis ;

RAPPELANT la résolution du Conseil régional n°2722/XII approuvée à l'unanimité lors de la séance du 17 mai 2007 et transmise au Ministre pour les Affaires régionales et les autonomies locales ;

SOULIGNE
que la phase d'instruction et les instances des administrations intéressées doivent précéder l'acte délibératif de la Commission paritaire elle-même ;

AFFIRME
que la Commission paritaire aux termes de l'article 48-bis du Statut spécial est l'unique siège statutairement prévu pour l'élaboration des systèmes de dispositions de réalisation à soumettre seulement au Conseil régional d'un côté et du Conseil des Ministres de l'autre ;

SOUHAITE
l'intervention du Président du Conseil des Ministres afin de ramener la pratique en cours dans le respect de la norme statutaire déjà citée, en oeuvrant pour la récupération du grave et injustifiable retard qui a été pris ;

INVITE
le Président de la Région et les Parlementaires valdôtains à poursuivre dans les actions de protection entreprises ainsi que de prendre toute mesure nécessaire afin de remédier à l'actuelle situation portant préjudice à la Vallée d'Aoste ;

ENGAGE
le Président du Conseil régional et le Président de la Région à communiquer la présente résolution aux Parlementaires valdôtains et de présenter la situation au Président du Conseil des Ministres, au Ministre pour les Affaires régionales et les autonomies locales et au Président de la Commission paritaire.

L'activité des Commissions

Jeudi 5 juillet 2007 – I^{ère} Commission permanente *Institutions et Autonomie*

proposition de loi n°172 *« Modification de la délibération législative n°2658/XII « Réglementation des causes d'inéligibilité et d'incompatibilité avec la charge de conseiller régional, aux termes de l'article 15, deuxième alinéa, du Statut spécial » approuvée par le Conseil régional lors de la séance du 18 avril 2007 et publiée, à des fins d'information puisque texte de loi aux termes de l'article 15, deuxième alinéa, du Statut spécial, sur le Bulletin officiel n°18 du 2 mai 2007 »*. Rapporteur : la Conseillère Dina Squarzino ;
proposition de loi n°163 *« Institution du Conseil des élues de la Vallée d'Aoste »*. Rapporteur : le Conseiller Guido Cesal ;
projet de loi n°176 *« Interventions financières en faveur des collectivités locales pour les frais accessoires conséquentes à l'acquisition de biens immobiliers »*. Nomination du rapporteur ;
projet de loi n°177 *« Dispositions en matière d'organes d'administration des sociétés dont la Région, les collectivités locales et les organismes publics fonctionnels ont des parts »*. Nomination du rapporteur ;
proposition concernant *« Commune de Carema. Demande de séparation d'avec la Région Piémont et de rattachement avec la Région Vallée d'Aoste »*.

Mercredi 4 juillet 2007 – III^{ème} Commission permanente *Aménagement du Territoire*

audition d'Alberto Cerise, Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics, sur le **projet de loi n°173** *« Dispositions de réforme en matière de logements résidentiels. Modifications de la loi régionale n°33 du 8 octobre 1973 »*.

La III^{ème} Commission permanente *Aménagement du Territoire* poursuivra ses travaux conjointement avec la IV^{ème} Commission permanente *Essor économique*

audition de Leonardo La Torre, Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail, et de techniciens, concernant la **motion** *« Engagement pour la réalisation d'un projet de loi sur les bâtiments durables »*, approuvée par le Conseil régional au cours de sa séance du 17 mai 2007.

Vendredi 29 juin 2007 – III^{ème} Commission permanente *Aménagement du Territoire*

auditions du professeur Giuseppe Genon, de l'ingénieur Luciano Ziviani et de madame Ines Mancuso concernant le document « Etude comparative entre les systèmes de traitement et de recyclage des déchets en Vallée d'Aoste ».

34ème Congrès ANIOC à Turin du 8 au 10 juin dernier

Participation de la délégation de la Vallée d'Aoste

Antonio Vizzi

Les 8 et 9 juin derniers s'est déroulé, à Turin, le 34ème Congrès National de l'ANIOC – « Associazione Nazionale Insigniti di Onorificenze Cavalleresche ».
Les participants ont été reçus par le Président de la Province de Turin, le docteur Antonio Saitta, le premier jour au siège du Palais Cisterna et ensuite ils ont pu visiter le Palais Madama.
Le 9 juin la cérémonie officielle d'inauguration, dans la Salle Magna de l'Ecole d'Application d'Arme, rue du XX Septembre, s'est déroulée, à laquelle ont participé des personnages remarquables de la société italienne. À cette occasion, le comte Maurizio Monzani, secrétaire général de l'ANIOC, après avoir lu le message reçu par le Président Napolitano, a remercié chaleureusement la Ville de Turin pour l'accueil consacré aux décorés d'honneurs chevaleresques, en soulignant la valeur historique et morale qu'assume le choix de ce siège pour ce 34ème Congrès. Le comte Monzani a en outre rappelé le lien qui existe entre sa famille et la ville de Turin. Cirillo Monzani, son ancêtre, eut une part active dans la construction de l'Italie et siégea au premier Parlement national à Turin avec un rôle de gouvernement. Monzani a ensuite rappelé son père Feliciano, qui a fondé l'Association en 1949.
Le syndic de Turin, Sergio Chiamparino, proposant un parallèle entre Turin et l'ANIOC, a rappelé que la région, de retour d'un succès international pour les Jeux Olympiques d'hiver, a pu prouver sa valeur grâce au courage d'avoir su affronter, avec détermination et énergie, les problématiques inhérentes à ce grand défi, le même courage caractérisant les personnes qui consacrent leur existence au bien des Institutions démocratiques.
Le Vice-président de l'Association, Enrico Ferri, a souligné la foi profonde et les principes sains qui doivent être à la base de la vie en commun et qui permettent le progrès moral et social de la Nation.
Des attestations de mérite et des plaques souvenirs ont été remises et ensuite M. Rocco Buttiglione a pris la parole pour souligner qu'aujourd'hui il existe une aristocratie de mérite, voulue surtout par Napoléon au début de sa fulgurante carrière de chef.
Pour Buttiglione le « Chevalier » est un paladin qui met sa « Force » au service du « Droit », prêt à défendre « la veuve et l'orphelin » et les déshérités ; un homme capable de contraster les abus et les misères. Un individu qui par sa vocation fait passer avant les intérêts de la société à ses intérêts personnels.
La journée s'est conclue par un dîner de gala et par un bal au Château de Stupinigi, le petit palais de chasse de la maison de Savoie, pour lequel le génial Filippo Juvara, par une interprétation scénographique baroque, donna libre cours à sa fantaisie au XVIIIème siècle, en créant une structure extraordinaire à plan elliptique, allégée par des ouvertures amples, insérée dans un parc qui suggère l'émerveillement au visiteur.
Le jour suivant, après la Sainte Messe célébrée dans l'Eglise de San Carlo Borromeo et la remise de la médaille souvenir aux délégués, le 34ème Congrès s'est achevé.
L'organisation du Congrès a été parfaite grâce au délégué de Turin, cav. Uff. Gianfranco Dalla Gassa, soutenu par le délégué régional du Piémont, chevalier de grande croix Carlo Varni.
Pour la Vallée d'Aoste a pris part une délégation guidée par le vétéran comm. Adolfo Formento Dojot, l'un des premiers chevaliers de l'OMRI de la Vallée d'Aoste.

Association des Musées de Cogne

Cogne: les conférences de l'été 2007

Franco Cavalet Giorsa

Depuis 1991, date de sa fondation, l'Association des Musées de Cogne propose chaque année aux touristes et aux résidents un riche et articulé calendrier estival de rencontres culturelles avec de renommés spécialistes.
Comme d'habitude, les conférences – qui cette année seront présentées par Mme Patrizia Guichardaz – auront lieu dans la Maison de la Grivola, à 21h15.

À suivre, le programme de l'été 2007 :
- Dimanche 8 juillet: "Vincere lo stress", conoscerlo per combatterlo adeguatamente; par M. Luca Saccagno, naturopathe;
- Dimanche 15 juillet: "Sulla via delle Gallie", la scoperta geo-turistica della straordinaria strada romana della Valle d'Aosta; par M. Gianni Boschis, géologue, auteur, entre autres, du premier projet de tourisme géologique Italie-France "I monti nati dal mare";
- Dimanche 22 juillet: "Valle d'Aosta figlia dei ghiacci - Miti, realtà ed evoluzione dei ghiacciai valdostani"; présentation du volume par M. Claudio Smiraglia, Président du Comité Glaciologique Italien;
- Samedi 28 juillet: "Le dzemeillaneire tsanton", cronaca di una ricerca sulla tradizione orale e musicale tra Cogne e Gimillian; présentation du CD par M. Mauro Balma, professeur à l'Institut musical de Gênes, avec M. Giorgio Vassoney et Mme Eufrosina Burland;
- Samedi 4 août: "Stefano Mossettaz, architetto, ingegnere e scultore"; présentation du volume par M. Bruno Orlandoni, architecte;
- Samedi 11 août: "Sicurezza sulle piste di sci", norme di prudenza e di galateo; par M. Waldemaro Flick, avocat;
- Dimanche 19 août: "L'uomo che sfidò Mussolini dal cielo - vita e morte di Giovanni Bassanesi", l'avventura di un uomo e la parabola di una generazione; par M. Gino Nebiolo, journaliste, envoyé spécial.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Chers Messieurs,
Merci du journal que je reçois régulièrement. C'est une bonne initiative que celle d'ouvrir à la poste des lecteurs. Bien sûr c'est une porte ouverte aux italophones et ils en profiteront largement.
Le problème n'est pas là.
Avec leur langue maternelle, ils apporteront leurs vertus et leurs vices, leurs qualités et leurs défauts, leurs coutumes et leurs traditions et il ne faut pas s'attendre à une rencontre à mi-parcours avec les francophones. L'italophone n'aime pas le vide et le silence, pour les combler, il n'hésite pas à déballer les multiples facettes de la chose évidente. Grand Rêveur, il est peu fiable car il passe avec facilité d'une conviction à celle opposée afin de sauvegarder ses rêves et rester placé à côté de la partie gagnante. L'italophone est plus communicatif (moins réservé) et il aime rester jeune. Il est fantaisiste, aime le frivole, le « salotto » et la passerelle, le défi de l'apparence en dépit de la substance.
Il est avant tout et surtout plus bruyant. Pour ne citer que quelques aspects à tout hasard.
Le valdôtain sera-t-il en mesure d'acquérir tout cela en gardant l'identité liée à la langue française?
Sera-t-il un grand perdant?
Je vous salue franchement

Richard Tercinod

Errata Corrige

Dans le numéro précédent du « Peuple Valdôtain », page 7, dans la boîte aux lettres, il y a une erreur dans la dernière phrase de l'article de M. Germain Vuillermoz. La phrase exacte est la suivante : *« Nous avons besoin de parler, de nous confronter, de nous conter… »*.
Nos lecteurs et l'auteur voudront bien nous en excuser.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Giovanni PRIOD (Bertin)
âgé de 91 ans

membre de la section. La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin participe au chagrin de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à sa fille Piera Maria avec son mari Sergio; à ses petits-enfants Francesca, Roberto avec Lauretta et Jean-Pierre avec Laura, aux bien-aimés Sebastiano et Veronica, aux beaux-frères, aux neveux Palmina et Jean-Pierre, aux cousins et à tous les autres parents.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Bionaz

annonce avec regret le décès de

Monsieur
Samuele Aldo VAUDAN
âgé de 79 ans

La communauté unioniste de Bionaz présente ses condoléances émues à ses enfants Elena, Loredana et Diego avec leur famille, à ses sœurs Augusta et Aurelia avec leur famille, ainsi qu'à tous ses parents.

Remerciement

Dans l'impossibilité de le faire personnellement, Noemi, les enfants Claudio et Rosella LILLAZ et leurs familles respectives remercient tous ceux qui par leur présence, leurs écrits et leurs appels téléphoniques ont su être d'un grand réconfort en une si triste circonstance.
Nous remercions tout particulièrement Don Pietro, la Chorale, l'Administration communale, les gonfalons des ex-combattants, des Vétérans de Verrayes, les sections de l'Union Valdôtaine d'Antey, d'Arnad, de Chambave, de Châtillon, de Jovençan, de La Magdelaine, de Pontey, de Saint-Vincent et de Verrayes, ainsi que les autorités présentes.

Un grand merci à tous du fond du cœur.

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
☎ 0125 80 65 01 R.A.
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
☎ 0125 75 12 46

Dixième édition de «La Femme de l'Année»

Félix

Le Prix international "La Femme de l'Année", qui, depuis sa première édition, a obtenu le Haut Parrainage de la Présidence de la République italienne et du Parlement européen, est né en 1998 sur l'initiative du Conseil de la Vallée. Mercredi 27 juin, un nombreux public a assisté à la présentation de l'édition 2007 de "La Femme de l'Année", qui a eu lieu à Aoste dans le salon du Palais régional. La rencontre a vu la participation du Président du Conseil de la Vallée, M. Ego Perron, de la Conseillère régionale Adriana Viérin, de Mme Paola Battistini Varda, Présidente de Soroptimist International Club de la Vallée d'Aoste et des deux autrices du livre "L'albero del corvo e del gabbiano" (Maison d'édition "LeChâteau"; 112 pages), Mme Barbara Hofmann - "Femme de l'Année 2002" et fondatrice de ASEM (Association en faveur de l'Enfance Mozambiquaine - et Mme Wilma Zanelli, journaliste. Le Président Perron, en introduisant la soirée, a déclaré que "au cours de ces années, le Conseil régional a donné sa contribution afin d'aider les femmes - et elles sont des centaines dans le monde - qui consacrent leur vie au soutien des victimes de la pauvreté, de la faim, des violences, des injustices, des abus et des souffrances physiques. Le Conseil régional, conscient du fait que son engagement peut apporter seulement quelques gouttes de réconfort dans une mer de désespoir, se propose en qualité de sujet actif dans l'histoire de la conquête et de la sauvegarde des droits fondamentaux. Il est de devoir des institutions de sensibiliser et de renseigner les citoyens sur les situations dramatiques qui affligent certains pays, mais qui touchent nous tous".

La soirée est continuée avec la projection de "L'abbraccio di Barbara", un court-métrage réalisé par Annamaria Gallone, écrivain, metteur en scène et productrice, qui présente la dure réalité quotidienne au centre de soutien aux jeunes Mozambiquains, situé à Beria, voulu et géré par Barbara Hofmann. Ensuite, la Conseillère Adriana Viérin a présenté Barbara Hofmann et "L'albero del corvo e del gabbiano". L'allocution a été axée sur la personnalité et sur l'humanité de la "Femme de l'Année 2002" et sur la valeur des sentiments et des émotions. Mme Viérin a affirmé: "… Barbara Hofmann est une femme qui, quand on la rencontre, n'a pas des gestes conventionnels, qui ne prononce pas des discours de circonstance. Elle te regarde vivement dans les yeux et l'intensité de ses paroles est entrecoupée de silences significatifs et révélateurs. Barbara est une femme qui sait serrer dans ses bras, qui sait communiquer de façon profonde; elle est une femme qui sait vivre et raconter - avec douceur et sérénité et, en même temps, de façon claire et prenante - des expériences dramatiques… raconter son histoire et celle de ses enfants, jeunes vendus, battus, affamés… mais aussi aimés et sauvés". Les gains du volume seront destinés à un projet en faveur des enfants du Mozambique.

Le Prix

Le thème central pour l'évaluation des candidatures et l'attribution du prix 2007 est le suivant: «Droits humains sans frontières». Les objectifs du prix sont:
• la valorisation du rôle de la femme dans la société, la culture et la politique;
• le maintien du débat sur les grands thèmes fondateurs des valeurs démocratiques;
• la diffusion d'une culture de paix et de solidarité, basée sur la défense des droits de l'homme, avec une attention spéciale réservée aux pays les moins favorisés. Le Prix sera attribué à des femmes qui se sont particulièrement distinguées en atteignant les objectifs susmentionnés. Le Jury du Prix indiquera, parmi les candidatures reçues, un groupe de trois finalistes: la «Femme de l'Année» recevra une somme en argent correspondant à 20.000 euros, tandis que les deux autres finalistes recevront 5.000 euros chacune. Le Jury du Prix est composé de personnalités du monde de la culture, des sciences, de l'économie et de la politique. Les membres du Jury 2007 sont: Princesse Maria Gabriella di Savoia (Présidente du Jury); Monsieur Ego Perron (Président du Conseil régional de la Vallée d'Aoste); Madame Teresa Charles (Conseillère régionale de la Vallée d'Aoste); Madame Dina Squarzino (Conseillère régionale de la Vallée d'Aoste); Madame Adriana Viérin (Conseillère régionale de la Vallée d'Aoste); Madame Carmela Fontana (Conseillère régionale de la Vallée d'Aoste); Madame Lilli Gruber (Députée au Parlement européen); Madame Carmela Decaro (Chef du département des politiques communautaires de la Présidence du Conseil des Ministres); Madame Angela Buttiglione (Directeur du journal télévisé TGR RAI); Madame Franca Zambonini (Journaliste de «Famiglia Cristiana»); Madame Beatrice Rangoni Machiavelli (Présidence Mouvement Européen International); Monsieur Andrea Comba (Président Fondation C.R.T.); Madame Maria Paola Battistini Varda (Soroptimist International Club de la Vallée d'Aoste); Madame Teresa Cordopatri dei Capece (Finaliste édition 1998); Madame Barbara Hofmann («Femme de l'Année» 2002); Madame Marilena Pesaresi («Femme de l'Année» 2003); Madame Joya Malalai («Femme de l'Année» 2004); Madame Vera Chirwa («Femme de l'Année» 2005); Madame Natty Petrosino («Femme de l'Année» 2006)

Le prix de la démocratie: le coût de l'administration

Joseph Rivolin

Dans mon article précédent sur le sujet du « prix de la démocratie » (cfr. « Le Peuple valdôtain » n. 26), je disais qu'il faut distinguer entre les différents « coûts de la politique » pour éviter de faire du « qualunquismo » bon marché et que le livre à succès « La casta » de sergio Rizzo et Gian Antonio Stella, qui d'un côté dénonce efficacement les gaspillages de l'argent public et l'arrogante effronterie des politiciens, a le défaut de tout mélanger : financement des partis, frais électoraux, fonctionnement des institutions et réalisations administratives. A propos de ces dernières, cet ouvrage se rapporte plus d'une fois à la Vallée d'Aoste, en répétant le vieux refrain de la chanson que nous entendons depuis des décennies de la bouche des anti-autonomistes de chez nous : les « privilèges » dont jouiraient les régions et provinces autonomes et notamment la nôtre. « Dalla Sicilia alla Val d'Aosta, le spese pazze delle Regioni autonome » est le sous-titre de l'un des chapitres du livre, où les auteurs écrivent que « le diffidenze diffuse intorno alle mani bucate delle Regioni a statuto speciale sono infatti in larga parte meritate », donnant ainsi la preuve que le point de départ de leur raisonnement est un préjugé et que leur enquête vise a priori à en démontrer le fondement. Je reviendrai sur ce chapitre lorsque j'aborderai le sujet des frais liés au fonctionnement des institutions : pour l'instant je ferai simplement remarquer que le concept de « spese pazze » est plutôt relatif, et que pour juger de la cohérence des engagements financiers dans les différentes branches de l'administration il faut connaître le contexte dans son ensemble et non se fonder, comme le font d'habitude les détracteurs systématiques de notre autonomie, sur un rapport numérique entre les ressources employées et le nombre des habitants. Si , par exemple, on met en rapport le nombre de dirigeants régionaux de la Vallée d'Aoste et de la Lombardie, comme on le fait dans ce livre, il faut tenir compte que les compétences de la Région autonome, que les 129 dirigeants valdôtains doivent gérer, sont plus nombreuses que celles confiées aux 297 dirigeants lombards. La véritable pierre d'achoppement n'est donc pas représentée par les numéros et les sommes dépensées, mais par l'efficacité des réponses que l'administration publique est à même de donner aux instances des citoyens. On doit se concentrer sur ces réponses, et ne pas se laisser induire à prêter l'oreille aux polémiques sur nos prétendus « privilèges » dont se font les interprètes, au niveau local, les éternels sapeurs de notre autonomie. Je ne voudrais pas qu'on finisse par adopter, plus ou moins inconsciemment, le vocabulaire et, par là, le point de vue de nos adversaires. Je tiens à le souligner, car on a déjà lu récemment dans le « Peuple valdôtain » des propos provenant de source autorisée, que je juge préoccupants, tels les suivants : « Rester replié sur soi-même, enfermé dans sa tour d'ivoire pour conserver ses propres *privilèges*, refuser la réalité, ne pas comprendre l'évolution des temps sont une erreur qui peut coûter bien cher ». Ce sont là des mots qui rappellent curieusement la nécrologie que le « Messaggero valdostano » de 1942, rédigé par quelque « fascistissimo » membre du clergé, consacra à l'abbé Trèves : « Fu acerrimo difensore delle tradizioni e del patrimonio culturale di nostra gente: come spesso accade a chi vive appartato, non ebbe sempre la sensibilità degli inevitabili cambiamenti dei tempi dinamici che attraversiamo ». Les événements successifs se sont chargés de montrer qui des deux, Trèves ou l'anonyme du « Messaggero », avait mieux saisi de quel côté allait l'Histoire.

(2 – à suivre)

LE CALEPIN

par Lucien Caveri **www.caveri.it**

L'histoire du bouquetin blanc est bien bizarre et elle est instructive de la façon dont on peut voir la Nature selon les différents points d'observation. L'événement est désormais hyper connu: une femelle de bouquetin dans le vallon des Laures au-dessus de Brissogne accouche d'un petit albinos, un cas rare que la littérature scientifique n'avait jusqu'à présent mentionné. Il y a une année de cela, le fait avait été déjà observé par les chasseurs de la zone et par les gardes forestiers, qui ont entre autres une petite guérite très belle sur les rives du premier des trois lacs d'un vallon d'extraordinaire beauté, dans l'un des poumons verts de notre Vallée, aux marges du tourisme de masse. Durant l'hiver l'animal disparaît, c'est probablement son albinisme qui le rend plus fragile face à la clarté aveuglante de la neige qui enveloppe la haute montagne et qui gêne ses yeux rendus délicats par la pathologie. Le dégel nous redonne la certitude que le petit bouquetin est vivant et soigné par sa mère, comme j'ai pu m'en rendre compte en première personne avec une sincère émotion.

La décision de médiatiser la découverte, choisissant le dimanche pour la dévoiler, lorsque pour les journalistes la faim de nouvelles intéressantes est plus ample qu'au courant de la semaine, naît de la conscience que tout ce qui apparaît comme extraordinaire dans le monde animal intrigue les êtres humains depuis la nuit des temps. Et il est juste qu'il en soit ainsi: seulement la conception déformée des intégristes de l'environnement peut considérer l'homme comme un élément étranger à la Nature, dont, par contre, il fait partie légitimement. Les animaux albinos, avec leur manteau blanc, ont toujours été enveloppés par une auréole de magie et de charme. Ainsi le bouquetin blanc – repris par cet opérateur de la RAI, doué, capable et… chasseur qu'est Luciano Joris (issu d'une ancienne famille valdôtaine vouée à l'activité de la chasse depuis des générations) – est devenu une authentique star des télés du monde entier, paraissant aussi dans nombre d'articles de journaux. Ma fille Eugénie, émue de le voir avec ses jumelles lorsqu'il se reposait dans une vire d'un rocher à quelques mètres de la paroi est du Mont Emilius – cette montagne qui est un culte pour les Valdôtains – l'a baptisé «Flocon de neige», le transposant de la petite chèvre blanche de Heidi. Ce qui apparaît singulier dans cette histoire, c'est comment une maladie rare peut rendre double le destin du bouquetin blanc. Pour nous les humains, ce manteau candide est une exception extraordinaire qui le rend unique et admirable, voire un objet ayant une tutelle particulière (ce seront les gardes forestiers qui contrôleront grâce à leur grand professionnalisme, même s'il paraît que, selon les légendes, de terribles sortilèges frapperaient les braconniers imprévoyants qui voudraient l'abattre!). Pour les bouquetins, par contre, le prodige est une sorte de handicap qui rend la mère plus protectrice et le troupeau méfiant et cela pourrait aussi rendre difficile la vie sociale de Flocon de neige (y compris la possibilité de courtiser les femelles et par conséquent la capacité de se reproduire). Admiré par les hommes, isolé par ses semblables: une histoire vraiment singulière.